



**Comité Départemental
de la Retraite Sportive
de l'Hérault**

Compte rendu du Comité Directeur du CODERS34

Mardi 7 février 2023

Mmes et MM. les membres du Comité Directeur (CD) :

Présents :

André FARIZON Président – Renée GRILLAT Vice-Présidente - Jean-Louis BRUN Secrétaire Général - Erick MARX Instructeur Fédéral - Colette GRILLET Responsable commission formation -

Excusée :

Marie-France RICO Trésorière - Maddie BICOS IF Responsable commission médicale

Destinataires :

Les membres du Comité Directeur
CORERS Occitanie

ORDRE DU JOUR

1. adoption du PV du Codir du 4 octobre 2022
2. point sur les projets d'investissement de la FFRS par le Président FARIZON
3. point sur l'adhésion du club « Rando Loisirs Culture » de Grabels
4. point sur nos finances ; demande de subvention FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) ; achat d'une sono par Marie-France RICO
5. point sur les commissions. (Formation par Erick MARX, Développement par Erick MARX, Médicale par Maddie BICOS, Communication par JL. BRUN).
6. quid de la table ronde des Présidents de Clubs pour traiter du concept de mutualisation des moyens et des activités. Faut-il la faire ou non ? Qui s'y colle ?
7. points divers :
 - location d'un local de stockage. Box disponible.
 - inscriptions aux commissions transversales d'HERAULT SPORT
 - foire de printemps de Montpellier 2023
 - emploi à temps partiel
 - relations avec HERAULT SPORT en présence de Mr Manuel Quatrefagès qui nous rejoindra en fin de réunion.

DESTINATAIRES

Comité Directeur du CODERS34
Présidents de clubs
CORERS Occitanie



**Comité Départemental
de la Retraite Sportive
de l'Hérault**

Ouverture par le Président André FARIZON (Début 9h00)

Le président André FARIZON accueille les participants et lance l'ordre du jour.

1. Adoption du CR du Comité Directeur du 4 octobre 2022

Aucune observation n'étant formulée, le CR est adopté à l'unanimité.

2. Informations (Président André FARIZON)

FFRS : Financements des projets exploitation, achats de locaux et changement de système informatique. (Cf. CR du 04.10.2022)

Le Président FARIZON fait le point de la situation. (Cf. en PJ le CR de la réunion des Présidents de clubs et Clubs isolés d'Occitanie). De cette réunion il appert que 3 des points fondamentaux en suspens sont rejetés : Budget prévisionnel, augmentation de la cotisation de 6€, remplacement du système informatique « SE2i » dont le contrat s'éteint fin aout, par « FFRS360 ».

De ce fait, une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra en visio-conférence le 17 février 2023 pour procéder au vote sur ces décisions essentielles pour la FFRS, tant pour l'exercice en cours que pour son fonctionnement futur : budget prévisionnel 2022-2023 et montant de la licence au 1er septembre 2023.

Le Président Farizon et le Codir Occitanie déplorent que des décisions aussi importantes pour l'avenir de la FFRS donc des clubs soient discutées et soumises au vote lors d'une réunion en vidéoconférence.

Quelques données chiffrées préalables :

- Acompte sur nouveau système FFRS360 : 840K€ (dont 600K€ par emprunt)
- Budget prévisionnel provisoire : déficitaire de -330K€ ramené à l'équilibre par ponction sur fond propres de l'équivalent.
- Achat d'un local de remplacement permettant de regrouper l'ensemble des activités sur le même niveau : env. 410K€ par emprunt.
- Augmentation de la cotisation de 6€ (la FFRS demandait 12€) (Validé par le Codir)

Vous trouverez en annexe pour compléter votre information :

- Compte rendu de la réunion des Présidents de clubs et Clubs isolés d'Occitanie
- Compte rendu du bureau FFRS du 9 janvier
- Compte rendu du Codir FFRS du 10 janvier
- Liste des résolutions pour l'AGE FFRS du 17 janvier
- Rapport financier soumis à l'AGE FFRS du 17 janvier



**Comité Départemental
de la Retraite Sportive
de l'Hérault**

3. Club RLC de GRABELS

La décision du club d'intégrer le CODERS34 est repoussée à la saison 2024 prochaine malgré le fait que ce club soit très intéressé par les postes « Formation » et « Assurances » proposés par la FFRS.

4. Rapport financier (Marie France RICO)

Ci-après les informations communiquées par Marie France RICO :

4.1 « Etat de la trésorerie au 31/12/2022 » :

Montant total : 47 360,04 €
- Cpte courant : 14 743,10 €
- Livret A : 20 040,08 €
- Titres : 12 576,86 €

4.2 Sono

Achat de la sono subventionné par l'ANS, montant: 1487 €. Ce matériel n'est pas fait pour rester dormir dans nos locaux. Il est à la disposition permanente des clubs. Il suffit d'adresser les demandes à la responsable de la commission « Matériel & Logistique », MF RICO

4.3 Prise en charge des PSC1

Je suis intervenue auprès de Martine Didot pour 3 PSC1 non pris en charge par la FFRS. Martine est absente (congé ou maladie ?) Audrey Lager à ma 2ème intervention m'a indiqué que cela serait réglé au retour de Martine, oui mais quand.?

J'ai pris sur moi de régler les clubs en attendant la participation de la fédé, en sachant que depuis 2 PSC1 s'ajoutent.

4.4 Fonds pour le Développement de la Vie Associative (Dossier suivi par MF RICO et JL BRUN)

Qu'est-ce que le FDVA ? Le FDVA, placé sous l'égide du Ministère de l'Education Nationale, Académie de Montpellier, est un fond permettant d'attribuer aux associations un soutien financier sous forme de subventions destinées :

- au financement global de l'activité d'une association (FG)
- à la mise en œuvre de projets ou d'activités que l'association a initiés, définis et créés dans le cadre du développement de nouveaux services à la population (NP)



**Comité Départemental
de la Retraite Sportive
de l'Hérault**

Faute de temps pour le traiter dans les délais requis, faute de disposer de demandes ou besoins chiffrés pour bénéficier de cette subvention, le traitement de ce dossier est reporté à janvier 2024. »

5. Point sur les commissions

5.1 Formation (Erick MARX)

PSC1 : 48 formations suivies

FCB Formation commune de base :

- 10 stages prévus en Occitanie (70 stagiaires entre Nîmes et La Grande Motte)
- 33 stagiaires originaires de l'Hérault (10 à distance, 15 à La Grande Motte, 7 à Nîmes et 1 à Salles la Source)

M1 Module 1 :

- 8 stages prévus en Occitanie ; pour l'ancien Languedoc-Roussillon (La Grande Motte, Sète et Agde), 3 déjà faits (41 stagiaires) et 3 prévus (48 places). 2 M1 à Samatan (1 à faire avec 6 places disponibles)
- 13 licenciés de l'Hérault ont suivi un stage (10 à La Grande Motte et 3 à Sète)
- 16 inscriptions pour les stages à venir (5 à La Grande Motte en février, 6 et 5 à Agde en avril). **Il reste 10 places**

AS Accompagnants sportifs :

- 4 stagiaires inscrits (3 à Nant et 1 à Carry-le Rouet)

M2 Module 2 faits :

- 5 randonnée pédestre, 1 gymnastique (tronc commun et spécialité), 6 activ'mémoire

M2 Module 2 prévus :

9 randonnée pédestre (1 place libre), 2 activités dansées (stage pas assez fourni pour le moment!), 10 marche nordique (stage complet), 2 SMS (stage complet), 1 golf (Vichy), 1 gymnastique (Macon)

VAE Validation des acquis d'expérience :

- 1 acceptée (Qi-Cong)
- 2 demandées (marche aquatique côtière et randonnée)

Besoins recensés pour 2023-2024

<ul style="list-style-type: none">- FCB : au moins 13- M1 : au moins 15- M2 :AS : 3 (1 candidat recensé)Activ'mémoire : 6 (6 candidats recensés)Cyclo : 9 (3 candidats recensés)Activ. dansées : 7 (2 candidats recensés)	<ul style="list-style-type: none">Gymnastique : 5 (3 candidats recensés)MAC : 9 (6 candidats recensés)M.Nord : 17 (11 candidats recensés)qi-cong : 1 (0 candidat)randonnée : 19 (9 candidats recensés)SMS : 5 (4 candidats recensés)ski : 3 (3 candidats recensés)tai-chi : 3 (1 candidat recensé)
--	---



**Comité Départemental
de la Retraite Sportive
de l'Hérault**

Formation des dirigeants :

Prévoir l'organisation par le CODERS d'une journée de formation des dirigeants ayant pour sujets la gestion administrative et la gestion des formations.

Sont effectivement apparues les nécessités de renforcer les tutorats au sein des clubs comme d'améliorer la préformation avant les stages et in fine de mieux informer et sensibiliser les Référents formation des clubs ainsi que leurs AF.

L'appui de Laura Scortesse, conseillère technique fédérale et de la référente formation sera demandé.

NB : La fédération accorde 500€ à la structure organisatrice et prend en charge le déplacement des personnes ressources.

5.2 Développement : (Erick MARX)

- **Evolution du nombre de licences** (*Voir pièce jointe.*)
- **Rencontre des animateurs d'activités dansées** (*Voir site du CODERS*)

Le CODERS 34 organise une rencontre des animateurs d'activités dansées du département le samedi 1er avril 2023 à Villeneuve-les-Béziers.

Cette réunion est ouverte aux titulaires du brevet d'animateur fédéral en activités dansées mais également à tout(e) adhérent(e) qui s'investit, anime ou souhaite animer ces activités au sein des clubs du département.

- Journées découverte

Après la journée découverte du 15 avril 2022, 4 clubs (Retraite Sportive de Montpellier, Retraite Sportive de Pérols, Palavas Senior Club et Les Gambettes Matelloises) ouvrent l'Activ'mémoire après avoir envoyé 7 animateurs en stage. Un club (Rando Club Piscenois) a un projet d'ouverture et envoie 2 animatrices en stage.

La partie SMS de cette journée, si elle a connu le même succès, n'entraîne qu'un projet d'ouverture (à la Retraite Sportive Villenuevoise) et l'inscription de 2 personnes en stage. Palavas Senior Club et Les Gambettes Matelloises avaient déjà mis en place cette activité avant la journée découverte.

La journée Swin-golf du 12 octobre 2022 n'a été suivie que par 8 personnes, essentiellement du Palavas Senior Club et n'a suscité, pour le moment, aucune vocation.

Clubs proposant l'activité SMS : Palavas, Les Matelles, Villeneuve les Béziers (Projet)

Clubs proposant l'activité Activ'Mémoire : RSM Montpellier, Pérols, Palavas, Les Matelles, Pézenas (Projet)



**Comité Départemental
de la Retraite Sportive
de l'Hérault**

5.3 Commission Médicale (André FARIZON)

Le Dr Bernard GONIN n'a toujours pas été remplacé. Le Président FARIZON précise qu'un médecin (la Dre CERVANTES) pourrait être intéressé ainsi que deux autres praticiens (Joseph LAFFILHE et Catherine GUERIN) qui pourraient intégrer le CODERS34 puis devenir Médecins Fédéraux.

5.4 Commission Communication. (Jean-Louis BRUN)

Le site est opérationnel depuis l'AGO du 24 novembre 2022.

Proposé aux Clubs du CODERS34 pour y publier leurs évènements, il n'a à ce jour reçu aucune demande d'insertion.

Une relance sera adressée par le secrétariat aux Présidents de clubs.

Décision est prise de concevoir un flyer CODERS34 axé sur la notion plus parlante de Retraite Sportive. Le tirage se fera au fil de l'eau en fonction de nos besoins en terme de communication.

6. Table ronde « Mutualisation » avec les Présidents de clubs

La demande avait été forte lors de la rencontre de Pérols du 17 mars 2022 et pourtant rien n'a évolué depuis.

Une relance sera donc faite auprès des Présidents de Clubs pour réfléchir et travailler sur ce concept de mutualisation des moyens en hommes, matériels, actions événementielles, formation. Le Président FARIZON envisage également un séminaire à Pérols rien que sur ce sujet : chercher des synergies pour alléger les dépenses de fonctionnement des clubs.

7. Points divers

7.1 Inscriptions aux « commissions transversales » d'HERAULT SPORT

Le Président FARIZON et Erick MARX participeront à la commission Sport santé : « Promouvoir la santé physique, mentale et relationnelle par la pratique sportive et l'engagement associatif »

7.2 Foire de Printemps

Le CROS Occitanie propose au CODERS de tenir gratuitement un stand lors de la « Foire de Printemps Festival des Sports 2023 » au Parc des Expositions de Montpellier.

Cet événement se déroulant sur 4 jours et la présence sur le stand étant impérative durant toute cette durée, le CODERS décline l'invitation faute d'effectif suffisant pour répondre à cette exigence. Par ailleurs il n'est pas certain que cet événement soit adapté à notre mission cette foire étant consacrée aux thèmes suivants : Maison et jardin, gastronomie, shopping, naître et grandir, vivons demain et sports et loisirs.



**Comité Départemental
de la Retraite Sportive
de l'Hérault**

Notre présence sera plus profitable et porteuse à la Journée des Associations à Antigone.

Il serait utile à cet égard que le CODERS dispose d'un petit stock des flyers de chaque club afin de les remettre aux visiteurs de son stand.

7.3 Emploi à temps partiel

Le Président FARIZON et Erick MARX se rendront à Narbonne le 22 février pour aborder le sujet dans le cadre d'une réunion du GE (Aude/Hérault) qui gère cette éventualité.

Le Codir est aussi favorable à l'option « Etudiant stagiaire » pour mener à bien la reconstitution de l'historique du CODERS34.

7.4 Relation avec HERAULT SPORT en présence de Mr. QUATREFAGES, Chargé de Communication, Webmaster – Infographiste, responsable du Service Presse - Communication

Le Codir a jugé nécessaire de monter un partenariat construit et durable avec HERAULT SPORT afin d'en dégager des synergies communes.

Pour le CODERS34, les avantages attendus :

- Être intégré dans « l'Annuaire des Comités » figurant sur le site d'Hérault Sport, nous offrant ainsi une fenêtre publicitaire supplémentaire. JL BRUN est chargé de rédiger ce contenu.
- Disposer de la possibilité de publier nos articles dans La lettre d'information mensuelle dont une rubrique est mise à disposition des Comités afin qu'ils puissent y transmettre des informations (manifestations, débats ...). Hérault Sport peut aussi organiser la diffusion d'une information CODERS34 vers la presse locale (Midi Libre et Gazette)
- Enfin Hérault Sport propose à ses Comités adhérents des aides en différents domaines : matériel, humain et financier.

Un RV avec la Direction d'Hérault Sport est à fixer afin de finaliser ce partenariat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h10.

Le secrétaire de séance



**Comité Départemental
de la Retraite Sportive
de l'Hérault**

JL. – BRUN

lundi 20 février 2023